Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Doulkaada 1444
2 Juin 2023

N° 66

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 1397
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 1399
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 1403
Homologation de résolutions 1404
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 1404
Avis aux créanciers..... 1411
Convocations
Sociétés anonymes 1412
Autres sociétés 1419
Divers
Avis au public..... 1419
Rectificatifs 1420

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Transfert de siège social

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 Dinars

Siège social : 10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 - Tunis

Identifiant Unique : 751191B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement «CIAR», réunie en date du 30 juin 2022, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis, le 21 juillet 2022 sous le n°22704101, quittance n°M051556, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé :

- Le changement du siège social de la société qui sera transféré du 3 Rue d'Hollande 1000 Tunis à 10 rue Pierre de Coubertin 1er étage 1001 Tunis, et ce à compter du 23 janvier 2023.

- La mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts de la société.

Dépôt du dossier au registre national des entreprises en date du 26 mai 2023 sous le n°2023121559.

2023T00555SANB2

Renouvellement du Mandat du Directeur Général

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCUITERIE SA

Société anonyme

Au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social : Avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant unique : 002493 V

Selon procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, du 9/01/2023, enregistré à la Recette des Finances de Mégrine le 3/02/2023 sous le n°23700685 quittance numéro M012190, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 6/02/2023 sous le n°202337608, le Conseil d'Administration a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Iyadh Zargouni en qualité de Directeur Général pour une période de deux ans 2023 et 2024 et lui déléguer les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société.

2023R01392SANB2

Société "BONNA BETON ET MATERIAUX PREFABRIQUES SA"

(BBMP)

Identifiant unique : 0341455A

Capital : 14 016 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 27 avril 2023 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19 mai 2023 sous le n°23702648, quittance n°M044453, il a été décidé de désigner Mme Nermine Safraou en qualité de Présidente du Conseil d'Administration et M. Morsi Mellouli en qualité de Directeur Général de la société et ce, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025. Ce même procès-verbal a indiqué les pouvoirs de chacun.

Une copie originale du procès-verbal du Conseil d'Administration a été déposée au Registre National des Entreprises le 26 mai 2023 sous le n°2023121609.

2023R01401SANB2

Société "BONNA BETON ET MATERIAUX PREFABRIQUES SA"

(BBMP)

Identifiant unique : 0341455A

Capital : 14 016 000 DT

Siège social : 58 Avenue Habib Bourguiba 2033 Mégrine

Suivant le procès-verbal de la réunion l'Assemblée générale ordinaire, tenue le 27 avril 2023 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 19 mai 2023 sous le n°23702648, quittance n°M044457, il a été décidé :

1/ D'approuver les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

2/ Renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025 :

- Madame Nermine SAFRAOU

- La Société "Bonna Tunisie" représentée par Monsieur Morsi Mellouli, représentant permanent

- Madame Emmanuelle Cochard

3/ De désigner Messieurs Rafael Noury et Houssemeddine Maghrebi en tant que nouveaux administrateurs pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

4/ Renouveler le mandat de la société d'expertise comptable "Conseil Audit Formation" représentée par Madame Abir Matmti en qualité de Co-Commissaire aux comptes et ce pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

- Une copie originale du procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire et des rapports des commissaires aux comptes, états financiers compris, a été déposée au Registre National des Entreprises le 23 mai 2023 sous le n°2023120468.

2023R01402SANB2

Notice

Augmentation du capital

INSTITUT SUPERIEUR PRIVE DES SCIENCES JURIDIQUES ET MANAGEMENT "IPSM"

Sté anonyme

Au capital de 500.000 dinars

Siège social : Avenue 5 Août rue Said Aboubaker 3002 Sfax

IU : 1228514 P

Dénomination sociale : Société Institut Supérieur des sciences juridiques et management

Forme de la société : Société Anonyme

Capital de la société : 500.000 D

Objet de la société : l'enseignement supérieur privé

Siège social : Avenue 5 Août rue Said Aboubaker 3002 Sfax

Capital à souscrire : En vertu des décisions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27 mars 2023, il a été décidé l'augmentation du capital de la société pour un montant de 1.750.000 dinars réservée en totalité au nouveau actionnaire "l'institut polytechnique des sciences avancées du sud IPSAS" et suppression du droit de souscription aux anciens actionnaires.

L'augmentation du capital sera réalisée par le nouvel actionnaire l'institut polytechnique des sciences avancées du sud "IPSAS" comme suit :

- En numéraire pour un montant de 500.000 dinars par la création de 50.000 actions nouvelles.

- Par la conversion de la créance certaine, liquides et exigibles à la charge de la société IPSM au profit de la société IPSAS-SA et ce par la création de 125.000 actions nouvelles

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 175.000 actions

Valeur nominale de l'action : 10 dinars sans prime d'émission

Délai des souscriptions : Les actionnaires ont décidé d'accorder à la société IPSAS un délai de 6 mois pour la souscription et la libération de l'augmentation du capital et ce à partir de la date de publication au JORT de la notice relative à l'augmentation du capital.

Tous les pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pour réaliser cette augmentation du capital / Enregistrement et dépôt du PV : le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire a été enregistré le 10 mai 2023 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax, sous le numéro 23502420 quittance n°M002655 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sfax le 29/5/2023 sous le numéro AC 08782023.

Dépôt des fonds : les fonds provenant des souscriptions seront déposés au compte indisponible numéro 08029012033200164297 ouvert auprès de la BIAT agence Sfax route El Ain C3.

2023X00730SANB2

«ENDA CASH»

Société anonyme

Capital social : 10.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Chérifa, Bloc A 2ème étage - Cité Ettahrir - 2042 Tunis Tunisie

Identifiant Unique : 1767092N

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 12/5/2023, enregistré à la Recette des Finances de Ksair Said - Tunis le 17/5/2023, sous En°23701995 Qn°M035950.

Les administrateurs ont nommé M.Mohamed Bouzid en qualité de directeur général pour une durée d'un (1) an, et ont déterminé ses pouvoirs.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 29/5/2023 sous identifiant unique n°1767092N et dossier n°2023122044.

2023401389SANB2

LA BOITE METALLIQUE TUNISIENNE

Société anonyme

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n°43 Tunis

Identifiant Unique : 0578596Y

En vertu du procès-verbal de l'AGE du 11 Mai 2023, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 18 Mai 2023 sous le n°23502287 Quittance n°46782, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de Treize Millions de Dinars (13.000.000DT) par incorporation des résultats reportés et la création de cent trente Mille (130.000) actions nouvelles, pour le porter ainsi de six million cinq cents mille Dinars (6.500.000 DT) à dix neuf million cinq cents mille Dinars (19.500.000 DT).

Ceci étant, l'article 6 des statuts a été corrélativement modifié.

Un exemplaire du dit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 22/5/2023 sous le n°2023120049 et publié au bulletin officiel n°105 dudit registre paru le 26/5/2023.

2023401395SANB2

Notice d'information pour l'augmentation

Du capital d'une société anonyme

Au sens des articles 164 et 302 du Code des Société Commerciales

GINGER HYDROSOL FONDATIONS S.A

Société anonyme

Au capital de 8.500.000 TND

Siège social : Rue Haroun Errachid - Zl Ksar Saïd - 2086 Manouba, Tunisie

Identifiant Unique : 0587880A

Montant de l'augmentation de capital : 12.200 Dinars pour porter le capital social de 8.500.000 Dinars à 8.512.200 Dinars.

Objet social : Travaux publics.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 mars 2023, a été enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés le 30 mai 2023 sous le n°23502432, Quittance n°5148, et a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 30 mai 2023 sous le n°AC01802023.

Actions nouvelles et certificats d'investissement : 122 Actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune, majorée d'une prime d'émission par action égale à 178,870 Dinars, soit un prix de souscription unitaire de 378,870 Dinars, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement en espèces et par compensation de créances à la souscription.

Conditions d'admission aux AG et droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation;

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faites des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à 5% pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leurs participations sociales dans le capital social de la société.

Période de souscription : les souscriptions sont ouvertes depuis la date de l'assemblée générale extraordinaire, et pour ce qui concerne les actionnaires, à la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne et la date de clôture est fixée à l'expiration du délai de 15 jours à compter de ladite publication, sauf clôture anticipée en conséquence de la souscription de 100% du montant de l'augmentation avant cette date.

2023401405SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE CHAM-DECO SARL

Capital : 30.000 DT

Siège : Zone industrielle borj ghorbel 2096 Ben Arous

Matricule Unique : 1259439/R

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/5/2023 enregistré à la recette des finances el Yasminet le 25/5/2023 sous le n°23701748 quittance n°M027845 et dont une copie originale est déposée au RNE le 30/5/2023 sous le n°2023122433, les associés ont accepté la démission du gérant Mr Lajrab Mohamed et de nommer Mr Lakrab Abderrahmen nouveau gérant avec tous les pouvoirs pour une durée de 3 ans.

2023R01405SRLB2

SOCIETE BEN ROMDHANE POUR LE COMMERCE DE BOIS

Société à responsabilité limitée

Capital social 100.000 dinars

28 Rue 6411 Cité Khaled Ibn El Walid Daouar Hicher

MF : 1495519HAM000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2022 enregistré à la recette des finances Daouar Hicher le 13 avril 2022 sous le numéro 22700694 quittance numéro M019703 il a été décidé :

Approbation de la cession de toutes les parts sociales 1000 parts sociales détenues par Neji Khaddouji à Mohamed Ameur Badreddine et la transformation de la forme juridique de la société Ben Romdhane pour le commerce de bois d'une SARL à une S.U.A.R.L.

Une copie du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire et de l'acte de cession des parts sociales ont été déposées au registre national des entreprises le 10 juin 2022 sous le numéro 202242062.

2023401386SRLB2

Société SELDOUX NACL

Société à responsabilité limitée

Siège social : 7 bis rue Koutama Mutuelle ville Tunis

Au capital de 150.000 Dinars

IU : 1579255Q

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 avril 2023 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 14 Avril 2023 sous le numéro 23501613 quittance n°M023746, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 18 mai 2022 sous le numéro 2023100494, qu'il a été décidé la clôture de la liquidation et le transfert du boni de la liquidation aux associés.

Par la suite et conformément aux dispositions de l'article 46 du code des sociétés commerciales, toute personne intéressée disposent d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT pour formuler toute opposition au titre de cette distribution. Au-delà de cette date les oppositions ne seront plus recevables". Les oppositions devront être adressées au nom du liquidateur de la société SELDOUX NACL à l'adresse suivante : 7 Bis Rue Koutama Mutuelle Ville 1082 Tunis.

2023401393SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce, rédigé par l'huissier de Hammamet le maître Amor Djedidi et son accompagnatrice le maître Amani Fenina en date du 23/5/2023, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 24/05/2023 sous quittance n°M076300, Mme Faouzia Bent Abdelkader Gabsi a cédé en tant que don à Souheil Ben Ibrahim Ben Salah Zayène identification fiscale n°1280077M, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné à la vente des pièces de rechange cycle et motocycle sise à l'Avenue Ettahrir Hammamet, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à l'adresse : Avenue Abou Dhabi Hammamet dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT. Cet avis a été publié au journal quotidien la Presse du 28/5/2023.

2023T00553FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 23/5/2023 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 24/05/2023 sous le n°23203959 quittance n°070828 Mr Elhoussine Ben Belgacem Eljandoubi a vendu à Mr Ali Ben Lotfi Belleli la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vente et installation d'équipement sanitaires et vente de pièces détachées d'électroménager sis au 27 rue Mouaouia Ibn Abi Soutien El Menzah 5 - Ariana.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa du 31/5/2023.

2023T00556FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/4/2023 enregistré à la recette des finances à Djerba le 20/4/2023 sous le n°23202323, quittance n°M043267 Madame Malika Ben Amar titulaire de la CIN n°09137142 délivrée le 15/9/2020, a vendu à Monsieur Nafaa Elakroute titulaire de la CIN n°08619637 délivrée le 10/01/2020, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Salah Ben Yousef Houmt Souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à Compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 20/5/2023 aux journaux Echourouk et le Quotidien

2023R01321FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 18/5/2023, enregistré à la Recette des Finances de Grombalia le 19/5/2023, quittance n°M051685, enregistrement n°23202980. La société PROPRE GROS, société à responsabilité limitée sise au Boulevard de l'environnement - Grombalia 8030, représentée par son gérant Monsieur Karim MANSRI, vend et cède à la société RAED TOUT POID LOURD en cours de constitution, représentée par son futur gérant Monsieur Raed TOUATI, la totalité du fonds de commerce sis au Boulevard de l'environnement Grombalia 8030 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être notifiées suivant l'article 191 du code commercial au siège social du vendeur où se trouve une copie légale de l'acte de vente après la date de parution de cet avis.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 27 mai 2023.

2023R01391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Mornag (quittance n°M036566 et enregistrement n°23201042) monsieur Adel Tlili domicilié Mornag à cédé tout le fonds de commerce exploité dans le local commercial sis à la route Challa à cité Echikh à Mornag avec tous ses éléments corporels et incorporels à madame Fatma Werfeli épouse Ben Miloud domicilié à Mornag. Les oppositions concernant la dite cession doivent être adressées au local objet de vente dans un délai de 20 jours suivant publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk datant du 31/5/2023.

2023R01393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 17/05/2023 à la recette des finances de Mjaz el Beb, quittance n°M027989 enregistrement n°23201253 Mme Boutheina Bent Mustapha Ben Ahmed Nacer a vendu à Mme Islem bent Mouhamed Ben Salah Fadhlaoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que salle de jeux sis à l'avenue Habib Bourguiba Mjaz el Beb Béja.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 31/5/2023.

2023R01394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 27 avril 2023, sous le n° 23202361, quittance n°M063415, Mr Imed Ben Abderrazak Ben Abdallah Samoud a vendu à Mr Ahmed Ben Salah Ben Ahmed Rached l'ensemble du fonds de commerce situé à l'avenue Jaweher Bareket sahel, Hammamet Nabeul et conçu pour l'activité de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Lamjed Arfaoui, Avocat dont le cabinet est situé à résidence Essalem avenue Habib Bourguiba 8050 Hammamet, au plus tard 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Dar Anwar» le 19/5/2023.

2023R01395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 2 mai 2023 enregistré à la recette des finances Douar Hicher La Manouba le 2/5/2023 quittance n°M028679 enregistrement n°23400860, M. Younes Ben Brahim Blili titulaire de la CIN n°07271661 a vendu son fonds de commerce café catégorie rue Aboul Kacem Chebbi à M.Slah Ben Mustapha Zribi titulaire de la CIN n°04481796

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur demeurant à la rue Aboul Kacem chebbi Douar Hicher 2086 La Manouba dont le délai de 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/5/2023.

2023R01396FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/8/2022 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 24/8/2022, Quittance n°M116091, sous le numéro 22204204, Monsieur Mohamed Ben Ahmed Mohamed Kraiem titulaire de la CIN n°06512923 a vendu à Monsieur Abdelwaheb Ben Hassine Ben El Mizouni El Hlali, titulaire de la CIN n°02695290 la totalité du fonds de commerce exploité au local Fruit sec, sis à cité Esstah Bareket Essahel Hammamet Nabeul, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seraient recevable dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent extrait au Jort et ce entre les mains de Monsieur Abdelwaheb Ben Hassine Ben El Mizouni El Hlali domicilié à l'adresse du fonds de commerce sis à Esstah Bareket Essahel Hammamet Nabeul.

Cet avis a été publié aux journaux la Presse et Essahafa le 34/5/2023.

2023R01398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 19/5/2023 quittance n°M044976 enregistrement n°23202623, Mr. Mouhamed Chalghoum a vendu à Mr Abdessalam Jabout, le fonds de commerce sis au n°63 avenue des Martyres Mourouj 3 Ben Arous exploité pour vente plastique et produits de nettoyages.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 27/5/2023.

2023R01399FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p, enregistré à Mourouj le 23/01/2023, quittance n°M007797 Mr Ahmed GUENNICHI se désiste au profit de Mme Zeineb Amamri de la moitié du fonds de commerce consistant en une boucherie exploitée dans le local situé au 12 av de Paris Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 27/5/2023.

2023R01400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 18/4/2023 enregistré à la recette des finances de Houmet Souk Djerba en date du 26/4/2023 sous quittance numéro: M044800, enregistrement sous le numéro : 23202424, Monsieur Habib Ben Amor Ben Eljlidi Ben Khalifah titulaire de la CIN n°09117474 délivrée à Tunis le 7/6/2019, demeurant à Boumalel Djerba a vendu à Monsieur Lassed Ben Salem Ben Soued Hadfi, titulaire de la CIN n°09124328 délivrée à Tunis 12/10/2005, demeurant à Bassatin Houmet Souk Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des légumes, céréales et légumineuses dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels, sis à la Rue Mohamed Badra Houmet Souk Djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Mustapha Mlaouah avocat, à son étude 06 Mohamed Badra Houmet Souk Djerba, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le contenu de cette annonce a été publié au journal Echourouk du 6/5/2023.

2023R01421FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé de contrat de vente du 7/4/2023 enregistré à la recette des finances Sousse le 18/5/2023 quittance n°MO40436 enregistrement n°23201597, Zina Abbassi et Adel, Hajer, Sabri et Amira Hrizi ont vendu à Habiba Ltaif la totalité du fonds de commerce situé à place Rachid n°5 Sousse et que cette dernière est la dépositaire de prix convenu et les éventuelles oppositions seront adressées au cabinet Me Rached Barkache Im Hafiène, Bloc A, 2ème étage, Av. Commandant Bjaoui Sousse dont l'annonce a été faite aux deux journaux Essahafa et la Presse en date du 27/5/2023.

2023S00653FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 23/5/2023 enregistré à la recette des finances d'Enfidha sous le numéro 23200939 quittance numéro M029081 en date du 23/05/2023, il résulte que Mme Fathia Bent Hmida Riyahi, titulaire de la CIN n°07071485 demeurant au 40 rue Mongi Bali cité elwifak Fouchana Ben Arous, a cédé à Mr Mahdi Ben Hbib Mhadhbi, titulaire de la CIN n°09257662 demeurant à rue Ain Drahem cité Mohamed Ali à Enfidha, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en la réparation d'articles personnels et ménagers maintenance et réparation de téléphones portables et d'antennes comme activité originale et un autre commerce spécialisé détaillant la vente de téléphones portables et ce qui suit comme activité secondaire, n° de RNE 1098370R sis à la rue eljamaa Enfidha.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne au lieu sus indiqué où le fonds de commerce est exploité.

Un extrait du présent avis a été publié au journal quotidien (Echourouk) du 30/5/2023.

2023S00654FCCC2

Remise d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 28/12/2022 enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse sous le n°2220763 quittance n°054692 Mr Issam Ben Slim Ben Ali ERRBAI CNI n°06529248 a remis le fonds de commerce (Planet Sandwitche) à Mr Adel Ben Slim Ben Ali ERRBAI CNI n°05079551 demeurant à Immeuble ennaceur Errbai Rue Yasser Arafet Sahloul Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 25/5/2023.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur sis à la Rue Elkoufa Sahloul Sousse.

2023S00664FCCC2

Vente d'un fonds commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 24/5/2023 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 24/5/2023 sous le numéro de quittance M042410 et l'enregistrement numéro 23201010 Mr Nizar Ben Jamel Ben Arous a vendu sous toutes les garanties juridiques et des faits à Mr Mohamed Ali Ben Zouheir Elayouni la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente et réparation et entretien des téléphones mobiles et ses accessoires sis à la station de transport terrestre de Jemmel (la gare de Jemmel) gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur même à l'adresse du fonds de commerce désisté dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Le présent avis est paru au journal Echourouk du 01/6/2023.

2023S00665FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ASSP du 19/5/2023 enregistré à Sousse le 26/5/2023, n°29880/23202320 Madame Mounira Ben Zineb, IU : 0369046G a vendu à la société ELECTRO BEN ZINEB, IU : 1335370Q le fonds de commerce (vente détail matériel électrique) sis au 76, Rue Ibn Khaldoun; Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez Le gérant de la société acquéreuse Monsieur Jalel Ben Zineb, Rue Al Horreya, Sahloul 2 - 4051 Sousse dans les délais légaux.

Cette annonce a été insérée au journal la Quotidien le 31/5/2023.

2023S00666FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Mohamed Jebir

4 rue Victor Hugo Sfax

MF : 798403/w/p/a

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Sékit Edair le 26/5/2023 sous le n°23201439 quittance n°MO41142, Bdira Karray, CIN 01279963 sis à la route Mahdia Km 5 Sfax a vendu pour le compte de Néjah Gamgui CIN 08879026 le fonds de commerce «Lavage Auto» sis à la route de Mahdia Km 5 Sfax. Toute opposition est faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du maître Mohamed Jebir à l'adresse sus-indiquée.

Cet avis a été publié au journal «Assabeh» le 28/5/2023.

2023X00722FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 5/5/2023, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 11/5/2023 sous le n°23201507 reçu n°M041631, Mme Lilia bent Mahmoud hamza CIN n°08168676 a vendu à Mr Karim ben Abdelfatteh Achich CIN n°08763249 la totalité du fonds de commerce sis à la route Lafrane km 1.5 Sfax avec tous les éléments matériels et moraux et suivant les conditions mentionnées dans le dit acte destiné à l'usage d'une superette de vente produit alimentaires et des épices en détail.

Toutes les oppositions seront déposer auprès de maître Kamel Ben Ameur Rue Taheur Sfar centre marhaba 3ème étage Sfax cici dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 28/5/2023.

2023X00729FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 18/05/2023 sous le n° de quittance MO11610 et n° d'enregistrement 23200403, Mr Med B Jilani Elkahla ; identifiant unique du registre national des entreprises 0416974G, demeurant à Mellita Kerkennah a vendu à Mme Samia Ben Rkhissa demeurant à Mellita Kerkennah, la totalité du fonds de commerce (Vente de la viande de volailles et dérivés) sis à Mellita Kerkennah, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées à l'étude de maître Kammoun Maher sis à Rex Palace rue Abou Kacem Chebbi Sfax dans le délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal quotidien Achourouk le 30/5/2023.

2023X00733FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Sfax à la recette des finances de Skiet Ezzit le 15/3/2023 sous le n°23200909 et la quittance n°M024103 rédigé à Sfax le 15/3/2023 Madame Fadwa Gadour a vendu à Ahmed elhajari la totalité du fonds de commerce nommé "espace Farah et Youssef" exploité au local sis à la route de Tunis km 9 sakiet eziet Sfax avec toutes les composantes corporelles et incorporelles.

Le contrat a été publié auprès du journal le Quotidien le 26 Mai 2023.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès du Maître Barouni Ezzeddine à son bureau sis à la rue Hafouz immeuble intilaka bloc B 2 ; 4ème étage Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2023X00734FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente sous seing privé le 18 mai 2023 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 19 mai 2023 quittance n°M047088 enregistrement n°23203313.

Monsieur Mohamed Chahine Ben Moncef Farhat a vendu à Monsieur Radwane Ben Abdelrazek Ben Abdrahmen Razouk la totalité du fonds de commerce ayant pour activité imprimerie et photocopie et traitement de texte sis à immeuble Elwizi n 3 route Soukra km 3.

Toute opposition doit être déposée chez la rédactrice du contrat Mme Zaidi Manel avocate à la Cour d'Appel sis à la Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax City 5ème étage bureau n°29 dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Assabeh du 27 mai 2023.

2023X00737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S privé en date du 24/5/2023 enregistré à la recette des finances de Gabès le 26/5/2023 n°23204561 Mr Aymen Ben Mustafa Elbachrawi Ben Kilani Ajali sis à cité basatine matmata Jadida Gabès a vendu à Mr Abdessalam Ben Salah Ben Aljilani Ben Zayed sis à l'avenue Tarak Ben Ziad Matmata Jadida Gabès la totalité du fonds de commerce (prêt à porter et chaussures) avec tous les éléments corporels et incorporels à un prix de 22.000.000 dinars les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Abdessalam Ben Salah Ben Aljilani Ben Zayed qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au Jort. Cet avis a été publié aux Journaux Achourouk et le Quotidien le 31/5/2023.

2023X00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 11/5/2023, enregistré à la recette des finances la Goulette sous le numéro de reçu 60880 enregistrement n°23203611 le 17/5/2023 Mr. Badreddine Imam, RNE identifiant unique n°1816383H, a vendu à Mr. Marouan Ben Ammar, la totalité du fonds de commerce exploité de tout commerce sis 123 bis avenue Habib Bourguiba El Kram Chergui Tunis. Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse de l'acheteur sis à 04 rue de Houssine Bouziane cité Slama Marsa Gharbia Tunis. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce est parue au journal Achourouk le 27/5/2023

2023401383FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant contrat de don d'un fonds de commerce sous seing privé maître Jebali Kamel et maître Khédhir Kamel 36 bis, Boulevard Bab Bnet, Tunis daté du 8/5/2023 enregistré pages 57 et 58 M. Lamjed Ben Mohamed Ben Helal Khaloui a fait don d'un fonds de commerce à son fils Omar Ben Lamjed, Mohamed Khaloui 24 bis, Rue du Koweit Tunis

Les oppositions seront reçues chez Maître Jebali Kamel bureau sis au 36 bis, Boulevard Bab Bnet, Tunis

Cette annonce est apparue aux journaux Le Quotidien et Achourouk du 19/5/2023.

2023401403FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par ASSP du 19/5/2023 enregistré à Sousse le 26/5/2023, n°29875/23302319

Société UNIVERS ELECTRO; IU : 0962213M; Loue à la société ELECTRO BEN ZINEB, IU : 1335370Q le fonds de commerce de vente de matériel électrique et électronique, sis à Msaken route de Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été insérée au journal le Quotidien le 31/5/2023.

2023S00667FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte de location d'un fonds de commerce daté le 8/5/2023 enregistré à la recette des finances à Gabès daté le 11/5/2023 sous numéro 23303976 reçu n°31957. Monsieur Omar Mehri a loué à Monsieur Yssine Tisse la totalité d'un fonds de commerce concernant la vente de collations et de rafraîchissements situé à l'Avenue Habib Bourguiba Gabès, pour une période de trois ans renouvelables à compter du 17/4/2023 à 16/3/2026.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" le 30/5/2023.

2023X00739FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances La Goulette le 23/3/2022 sous le n°22302048 quittance n°M044434 Mr Tahar Ben Ali Ben El Hadj Messoud titulaire de la CIN n°00460420 a loué à Mr Mehdi Ben Mohammed Taher Arfaoui titulaire de la CIN n°05464210 la totalité du fonds de commerce du local destiné à «alimentation générale» sis à l'avenue Habib Bourguiba n°40 La Goulette.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 9/5/2023.

2023401397FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Association Banlieue Sud de Tunis

Sujet : Développementale

Siège : 22 Rue d'Alger - Hammam-Lif 2050.

Objectifs :

- Contribuer au développement et à la promotion de la banlieue sud de Tunis

- Encourager les jeunes à investir et lancer de petits projets dans la région

- Contribuer à la préservation de l'environnement écologiquement et esthétiquement

- Réalisation d'activités culturelles et récréatives.

Membres :

Président : Rassem Nouri

Secrétaire générale : Fayrouz Dhiab

Trésorière : Mariem Riehi.

2023T00549APSF1

Constitution d'un Groupement de Maintenance et de Gestion

MF : 1810708XNN000

Conformément au PV de l'AGO du GMG du 01 février 2023 enregistré à la RF de Goubellat, le 9 février 2023 sous le n°23700453 quittances n°M008423 et M008484, il a été validé le statut type des GMG et l'élection du premier conseil d'administration.

Il a été constitué un Groupement de Maintenance et de Gestion GMG :

Raison sociale : Groupement de Maintenance et de Gestion de la Zone Industrielle de Goubollat

Siège social : Siège de la Délégation de Goubollat 9080 Béja ;

Répartition des taches et élection des membres du conseil d'administration :

- Marwen Somai : Président

- Lazhar Riahi : Secrétaire Générale

- Souhaiel Zaidi : Trésorier Général

2023T00550APSF1

Renouvellement de Bureau de Syndic

Résidence ERRAOUDHA 1

Rue Jamaa Erraoudha La Soukra

Suivant PV daté du 24/4/2022 enregistré à la recette des finances Borj Louzir du 10/3/2023 sous le n° 23800951 quittance n°M024665 déposé à la municipalité de la Soukra le 19/8/2022 sous le n°3081 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic copropriétaire :

Mr Mohamed Nejib Boudabbous : Président

Mr Walid Sayela : Trésorier

Mme Hayet Drar : Secrétaire générale.

2023T00554APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement «MRITBA»

Objectif : PROTECTION DE RESSOURCE NATURELLE ET DE RATIONALISER leur UTILISATION ET L'ENTRETIEN.

Siège : MRITBA GAFSA NORD.

Reçu du dépôt : N°115 du 22/3/2022.

Suivi du PV de l'Assemblée constitutionnelle en date du 12/5/2023 enregistré à la recette des finances Gafsa - gouvernorat de Gafsa.

Comité :

Président : ZAROUANI HABIB.

Trésorière : MED ALI TLILI.

2023R01372APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club de Pétanque Soliman

Adresse : 25 avenue de la république, 8020 Soliman

Objectif : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques, et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux, tout en participant aux diverses compétitions sportives soumises aux fédérations sportives dans lesquelles elle est affilié.

Membres :

Président : Rayen Arfaoui

Secrétaire général : Rabii Bahri

Trésorier : Mohamed Gafsi.

2023401385APSF1

Homologation de résolutions

Divulgation des procès verbaux de l'élection du Président de l'Union

Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et de la délégation des pouvoirs

Suite à la tenue du 17ème Congrès National de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), à Tabarka du 8 au 11 mai 2023, M. Noureddine Ben Ayed, a été élu nouveau président de l'UTAP pour le mandat 2023-2028, et ce conformément au procès-verbal enregistré à la Recette des Finances sise à la Charguia, sous le n°23803739 en date du 18 mai 2023.

Suite au procès verbal de la 1ère réunion du nouveau Bureau Exécutif de l'UTAP, tenue le 13 mai 2023 au sein du siège de l'UTAP, sis à 6 Rue de l'Assistance par Av. Alain Savary Cité El khadra 1003 Tunis, et enregistré à la Recette des Finances sise à la Charguia, sous le n° de 83703619, en date du 15 mai 2023, M. Limame Barguougui a été désigné trésorier de l'UTAP.

2023R01311APSF2

Décisions d'une assemblée générale extraordinaire

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances d'Ezzahra sous le numéro 23801423 quittance n°M028507 du 18/5/2023 la révision du statut de l'association des techniques de pèche à la ligne a été approuvée et il a été décidé comme suit :

1- Le changement du siège social de l'association de sorte que l'adresse est devenue 18 rue Aljamii bir Elbey - Hammam elchott.

2- Le nombre de membres du conseil d'administration a été porté à sept.

Au cours de la même assemblée ont été élus Slim Fridhi comme président, Mohammed Turki comme vice président Fidaa Nassrawi en charge des relations avec la fédération Mohammed Amine Khlifi comme trésorier, Nessrine Bouaziz comme secrétaire générale Akrem Ghaddab comme coordinateur général et Saiffeddine Soussi comme responsable de la communication.

2023R01329APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Jurisaffaires : Avocats & Conseils Me. Med Slim BOUDERBALA

Tél : 71 256 751

Avocats-conseils@jurisaffaires.net

1/ Partie poursuivante : Tunisian Saudi BANK «TSB» en la personne de son représentant légal, Sté anonyme, Matricule au RNE sous le n°013026 E, siège social au 32 Rue Hédi Karray 1082, Tunis.

2/ Parties saisies :

*Fatma Ben Hassan, CIN 01223767, élisant domicile chez Me Mourad Machat, rue Hooker Doollitle n°7 appart N°6 le belvédère, Tunis 1001.

*Neziha Ben Hassen, CIN 01809270, élisant domicile chez Me Mourad Machat, rue Hooker Doolittle n°7 appart N°6 le belvédère, Tunis 1001.

3/ Avocat poursuivant : Me. Med slim BOUDERBALA Avocat près la Cour de Cassation de la société Juris Affaires Avocats & Conseils sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

4/ Immeuble saisi : la totalité de l'immeuble dénommé «Ben Hassan» objet du titre foncier n°50873 Ben Arous situé à la cité bel aid lotissement Dalel Mahfoudh rue des pins n°11 Mornag ben Arous entouré de bâtisses à vocation d'habitation d'un ou deux étages; il constitue la totalité de la parcelle n°11 du titre mère n°705 «ben Arous» qui porte actuellement un titre individuel sous le n°50873 Ben Arous dénommé «ben Hassan» d'une superficie de 488 mètres carrés appartenant aux parties saisies à raison de 244 mètres carrés pour chacune. L'immeuble est sous forme d'un terrain rectangulaire constructible sur lequel a été bâtit une villa individuelle composée d'un sous-sol, rez-de-chaussée et de deux étages. L'immeuble est muni d'un jardin du coté frontal ainsi que du côté arrière. La bâtisse est construite en respectant les distances de retrait de tous les côtés. Les étages sont reliés par des escaliers intérieurs et couverts. L'immeuble a une seule entrée principale, il est muni d'une clôture. L'accès à l'immeuble se fait par des escaliers qui mènent au rez-de-chaussée qui se trouve en hauteur par rapport au jardin où se trouve une terrasse frontale munie de trois portes qui desservent trois espaces quasi indépendants détaillés comme suit :

- Une porte centrale qui mène à un escalier couvert desservant la partie arrière du sous-sol puis le deuxième étage quasi indépendant.

- Une porte gauche menant à la maison qui se trouve sous la possession de la partie saisie Fatma Ben Hassen composée d'un RDC d'une partie du sous-sol ainsi que de la moitié du 1er étage. L'ensemble constitue un quasi appartement indépendant.

- La porte droite desservant une maison identique à la précédente.

Description des étages :

Le sous-sol : il est composé de trois compartiments à savoir : une partie arrière desservie par un escalier central et il est composé de deux salles séparées par les dits escaliers. La suite des espaces situés dans la partie frontale fait partie du RC de chaque appartement relié entre eux par un escalier couvert desservant le RC et l'étage. Chaque partie frontale du sous-sol est composée d'une salle, cuisine et une salle d'eau avec une superficie totale d'environ 200 mètres carrés.

Le rez-de-chaussée : il est compartimenté en deux parties, chacune est reliée par des escaliers intérieurs qui lui sont propres aux sous-sol et à l'étage. Chaque partie est composée d'un séjour, une chambre et une salle d'eau. La superficie totale du RC est d'environ 200 mètres carrés.

Le deuxième étage : il est composé de deux espaces identiques sous forme d'appartements desservi par un escalier indépendant. Chaque appartement est composé d'un hall, un séjour, 3 chambres à coucher avec balcon, une cuisine et une salle d'eau. La superficie totale de cet étage est de 200 mètres carrés environ. La totalité de la superficie couverte de la bâtisse est de 800 mètres carrés environ. La bâtisse est plus au moins récente et a été édifiée sur la base de poutres et dalles en béton armés, les murs en briques doubles; les portes sont en bois et les fenêtres en PVC et sont munis du fer forgé. Elle est aussi munie du chauffage central. Les matériaux de construction utilisés sont d'une qualité supérieure ce qui s'est impacté sur le standing des différents espaces de la maison. L'immeuble est muni de l'eau courante de l'électricité ainsi que d'un réseau d'assainissement.

5/ Mise à prix : neuf cent cinquante mille dinars.

6/ Date et lieu de la vente : Le jeudi 6 juillet 2023 à partir de 9h devant la chambre des criées du TPI de Ben Arous.

7/ Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2023T00546VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Apres déduction de 40 %

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Union International de Banques, représentée par son Directeur Général société anonyme, identifiant unique n°0002708Q ayant son domicile élu au siège social de la société internationale de recouvrement des créances (IRC) sis à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

La partie saisie : 1- Sté PARA-PHY, SARL; identifiant unique n°505870W, son siège social est situé au 37 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, Menzah 5, Ariana.

L'immeuble saisi : les parts indivises soient 570 parts/24000 parts dans le TF n°57509 Tunis dénommé «Nozha 775» sis à Sidi Daoued la Marsa Tunis faisant le coin de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil.

Les parts indivises consistent en un Immeuble composé d'un rez-de-chaussée et deux étages avec l'enseigne MEUBLATEX. Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée principale et d'une grande salle avec un WC avec un revêtement en tapis et carrelages. Le premier est en mauvais état avec un revêtement en tapis. Le deuxième étage est en état moyen avec un revêtement en tapis et 02 W.C.

Les charges :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 650.000,000 dt inscrite le 7/10/2013 au profit de l'UIB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 910.000,000 dt inscrite le 01/4/2014 au profit de l'UIB

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 20/02/2023 au profit du saisissant.

Mise à prix après déduction de 40% :

La mise à prix est fixée à : 893.592.900 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mardi 4/7/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis1.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis1.

2023T00547VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709776 - 7179778

Fax : 71709742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK (ANCIEN STUSIO

BANK) dûment représentée par son Directeur Général, immatriculée au registre de commerce sous le Numéro B16641997, Identifiant Unique n°E013026 dont le siège social est à Tunis, 32 avenue Hédi Karray, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Partie saisie : 1/ La Société "CLASS" S.A immatriculée au registre de commerce sous le Numéro B1141781997, Identifiant Unique n°0082730G dont le siège social est à l'avenue des Etats Unies d'Amériques N 13 (en sa qualité de débitrice principale)

2/ Abdelkader Ben Amor Ben Haj Doucine Chourou, Président Directeur Général, demeurant au 10 Passage MAYOU le belvédère Tunis, titulaire de la CIN n°005315003. (En sa qualité de caution réelle solidaire dans la débitrice principale)

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Les immeubles saisis : 1/ L'immeuble objet du TF n°87400 Tunis dénommé "Louis wananzita dalmas" sis rue Essaida Echabaana n°3 Montfleury Tunis d'une superficie totale de 77 m², consistent en un local qui se compose d'un rez-de-chaussée et cinq étages dont 2 locaux commerciaux au rez-de-chaussée et 9 appartements aux 5 étages supérieures.

2/ L'immeuble objet du TF n°115090 Tunis dénommé "JACK KéKé"" sis dans une Impasse Rue Achour ALHAFSIA Tunis d'une superficie totale de 219 m², consistent en une grande maison traditionnelle équipée de l'eau et de l'électricité et raccordée à l'ONAS.

Les charges : 1/ la première propriété objet du TF n°87400 Tunis est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (375.000,000 DT) inscrite le 9/6/2007 au profit de la STB.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (350.000,000 DT) inscrite le 9/6/2007 au profit de la STB.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (1080.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (70.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (270.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de la BTL.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (130.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de BTL.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/3/2023 (vol Tunis 02/23 n°515) au profit du saisissant.

- Location du local sis au 1er étage au profit de Mme Chaibi Raja depuis 26 ans moyennant un loyer de 250.000 d

- Appt au 1er étage occupé par Karim Soumari

- Location Appt au 2ème étage au profit de Mme Elhaouari Zineb depuis 17 ans moyennant un loyer de 180.000 d

- Location Appt au 3ème étage au profit de Mr Mannai Toufik.

- Location Appt au 3ème étage au profit de Mr Boughanmi Sofiene.

- Location Appt au 4ème étage au profit de Mme Sassi Rahma moyennant un loyer de 150.000 d

- Location Appt au 5ème étage au profit de Mme Boulahem Salouha.

2/ La deuxième propriété objet du TF n°115090 Tunis dénommé "JACK KéKé" est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (1080.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (270.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de la BTL.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (130.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de BTL.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/3/2023 (vol Tunis 02/23 n°517) au profit du saisissant.

Mise à prix : 1/La mise à prix de L'immeuble objet du TF n°87400 Tunis dénommé "Louis wananzita dalmas" est fixée à (411.890,116 DT).

2/ La mise à prix de L'immeuble objet du TF n°115090 Tunis dénommé "JACK KéKé" est fixée à (310.206,765 DT). Soit un total de 722.096.881d

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 4/7/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Tunis1 sis à Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du Tunis 1.

2023T00548VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40 %

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : SOCIETE DARTRANS SARL RC N°B122312000; 34 rue Iben Khaldoune Tunis, en sa qualité de débiteur.

Rafik Ben Noureddine Darraji, Gérant d'une Société, CIN n°00486935 demeurant à la rue Azzouz Rebai impasse n°1 bloc A2 cité de la douane el Manar 2 Tunis, et au 34 rue Iben Khaldoune Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'un bien immobilier l'objet du Titre foncier n°174252 Tunis, dénommé «El Yasmine 3», génère du titre foncier n°70470 Tunis. La propriété se compose d'un terrain nu de 599 m² sans bâtiments, de forme rectangulaire, dont la façade principale donne sur une rue non nommée, située à 250 mètres au nord-est de la route express de la ville de Gammarth (route régionale n°23) reliant la Marsa et Gammarth gouvernorat de Tunis. C'est une zone

à vocation touristique et résidentielle de luxe, équipée de toutes les commodités urbaines nécessaires, adjacentes à la forêt de Gammarth et située à environ 1500 mètres de la plage.

Mise à prix : La mise à prix est de 471.977.378 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 4/7/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2023T00551VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix 40 %

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A., Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Monia Barhoumi, CIN n°02353599 demeurant à 4 rue Iben Khaldoun Jendouba, et à 6 rue cordoba résidence rebatte Mourouj 3, 2013 Ben Arous en sa qualité de débiteur et hypothécaire

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'un bien immobilier enregistré sous le numéro de registre foncier 185732, dénommé "Al-Nawras 66", situé dans le lot numéro 66 du plan cadastral numéro 138443 en Tunisie. Ce bien se compose d'un appartement situé au deuxième étage du bâtiment C de la résidence "Jawhara Al-Buhayra", située sur la rue de l'Oro à Jardins de la Buhayra dans la zone nord-est des rives du Lac de Tunis, dans le gouvernorat de Tunis. L'appartement est un logement résidentiel portant le numéro C2-3 et d'une superficie de 156 m². Il se compose d'un hall d'entrée qui mène à une salle de séjour avec un balcon latéral, une toilette pour invités, deux chambres à coucher adjacentes, dont l'une avec une salle de bain équipée, et une cuisine équipée avec une buanderie attenante pour stocker les articles ménagers. A côté de la cuisine se trouve une autre chambre avec une salle de bain équipée. L'appartement est équipé de toutes les commodités nécessaires, y compris l'eau potable, l'électricité et le chauffage central. Il dispose également d'un espace de stationnement pour une voiture dans un parking souterrain, ainsi que des parties communes et des équipements communs appartenant à l'ensemble de la résidence, d'une superficie de 287,82/10000, conformément au plan cadastral numéro 138443 Tunis.

Mise à prix : La mise à prix est de 406.451.074 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le Mardi 4/7/2023 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis rue beb benêt.

La visite est possible tous les jours.

2023T00552VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Mustapha Oueghlani

Avocat auprès de la cour de cassation

41 Rue 20 Mars Houmt Souk DJERBA TUNISIE

Tél : (75) 650 588

Fax : (75) 650 566

1) L'Avocat du poursuivant : Maître Mustapha Oueghlani Avocat auprès de la cour de cassation, 41 Rue 20 Mars Houmt Souk DJERBA gouvernorat de Médenine.

2) Le poursuivant Othman Ben Mohamed Ben Slimane travailleur libre Demeurant la localité de Boumallel Houmt Souk Djerba gouvernorat de Médenine.

3) Les poursuivi : Chaker OGAR, travailleur libre demeurant à la localité de Sidi Zayed Houmt Souk Djerba gouvernorat de Médenine.

4) L'immeuble objet de vente : La totalité d'un immeuble constitué d'un terrain agricole et d'Habitat Entouré d'une Tabia de tous les côtés s'étale du Nord vers le Sud sis à la localité de ARKO dans la délégation de Midoun Djerba sur la route reliant AGUIR et MIDOUN sa superficie totale est de 3120 mètres carrés il est limité au Sud sur une longueur de 37,40 mètres par la propriété des héritiers El FHALL, à l'Est sur une longueur de 84,50 mètres par la propriété des héritiers El FHALL au Nord sur une longueur de 35,50 mètres par la propriété des héritiers El FHALL à l'Ouest la route reliant AGHIR à Midoun sur une longueur de 87,00 mètres.

5) La mise à prix : Est fixée à la somme de Trois cent quatre trois mille six cent Dinars (343.600d, 000), suivant l'estimation effectuée par l'expert Monsieur Mohamed Ben Sassi désigné par Le Président du Tribunal de Première Instance de Médenine par ordonnance sur requête n°176604 en date du 13/4/2023 dans son rapport daté du 29/4/2023.

6) Date de la vente : le lundi dix juillet de l'an deux milles vingt-trois (10/7/2023) à partir de 9 heures du matin dans la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

7) Conditions de visite de l'immeuble : La visite des lieux peut se faire quotidiennement dans la journée entre Huit heures du matin à Six Heures du soir.

- Pour tout renseignement s'adresser au Cabinet de Maître Oueghlani Mustapha Avocat au 41 Rue 20 Mars à Houmt Souk Djerba gouvernorat de Médenine.

- Pour consulter le cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Médenine.

2023R01354VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Les poursuivants : Maher Hajji Belgacem, aide convoyeur demeurant à Gabès, Al Asaad Garsli, aide convoyeur demeurant Al Hamma, Gabès, Adnen Swiai, aide chauffeur

demeurant à Gabès, Mohamed Al Fath Nacer, aide agent de bureau demeurant à Gabès, Adel Aldebchi, aide chauffeur demeurant à Gabès, Mohamed Ben Mohamed Gasmi, aide chauffeur demeurant à Mareth Gabès, Galel Alnageh, aide chauffeur demeurant Mareth Gabès, Zeyad Saaidi, aide chauffeur demeurant kaser Alhamma Gabès, Zakarea Mansour, aide chauffeur demeurant à Alhamma Gabès, Alkmousi Alasadi, aide chauffeur demeurant Chenini Gabès", Yahmed Alhchaychi, aide main d'œuvre demeurant Gabès, Rached Altrabelsi, aide électricien demeurant Gabès, Abd Almonder Almatwi, mécanicien demeurant à Gabès, Najib Radwani, aide convoyeur, al Bachir Adewni, chauffeur demeurant à Alhamma, Ali Khaledi chauffeur, demeurant Alhamma, Aladi Alasaadi, aide chauffeur demeurant à Chenini Gabès, Mounir Alfasi, chauffeur demeurant Alhamma, Mohamed Rjab, chauffeur demeurant Gabès, Lotfi Dahri, chauffeur, demeurant à Gabès, Mohsen Glis, chauffeur demeurant à Gabès, Amar Altaybi, chauffeur demeurant à Médenine, Abdallah Algiloufi, chauffeur demeurant à al Hamma, Ali Alhaj Belgacem, chauffeur demeurant à Gabès, Almansour Rjab, chauffeur demeurant à Gabès, Ali Msilini, chauffeur demeurant Gabès.

Elisant tous domicile au bureau de leur représentant maître Moktar Souidi, avocat rue emro el kays Gabès.

Partie saisie : Société de transport de marchandises sotramasud au nom de son représentant légal société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce numéro B110761996 Gabès son siège social à la route de Tunis Km 5 Bouchema Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Moktar Souidi, avocat rue emro el kays Gabès.

L'immeuble mis en vente : L'immeuble immatriculé au registre foncier sous le numéro 12468 Gabès sous le nom de sassi TV; situé à Ghannouch Ouest délégation Ghannouch l'immatriculation est établie suivant le décret loi numéro 6413 daté du 20 février 1994 sur demande numéro 6506 daté du 23/4/1990 et l'arrêt du Tribunal immobilier de Gabès du 10/6/1999 référence de l'immatriculation dépôt Gabès - Registre n°19 - sous n°495/1 daté du 3/4/2001, composé de lot n°52 et lot n°54 du plan de Ghannouch; couvrant une superficie de 8357 m² clôturée dont 150 m² de bâtiments bureautique à deux étages, un entrepôt couvert de 863 m² et un deuxième de superficie de 1495 m².

Mise à prix neuf cent soixante-trois mille huit cent quatre-vingt-quatorze dinars (963.894.000 dt) après avoir réduit le cours d'ouverture de 40%.

L'adjudication : aura lieu le lundi dix-neuf juin deux mille vingt trois (19/6/2023) à neuf heures du matin à la chambre des saisies immobilières du Tribunal de première instance de Gabès.

Il est possible de visiter l'immeuble sur les lieux toutes la semaine de 8h à 18h pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe du Tribunal de première instance de Gabès ou s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant, Maître Moktar Souidi, avocat rue Emro El kays Gabès.

2023R01422VEPA1

Vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initiale

Le 10/7/2023 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication de l'immeuble ci-après à la chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de kairouan.

La partie poursuivante : La Société Tunisienne de Production Alimentaire "STPA", le seul identifiant dans le Registre National des Entreprises est 0004215 G, représentée par son représentant légal, demeurant à zone industrielle poudrière 1 - Sfax.

Le débiteur : Abdelwaheb Ben Ahmed Ben Hédi Dorii, son métier est le travail, CIN n°01965587, demeurant à Rakada Kairouan 3100.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse (Matricule fiscal : 108. 166-P-A-P-000).

L'immeuble mis en vente : toute la propriété «Dorii» objet du titre foncier n°53938 Kairouan, sa superficie est égale à 95 m² parcelle n°361 situé à okba cité Nasr Kairouan Medina, c'est un bâtiment composé d'un sous-sol, et premier étage et deuxième étage, dont les frontières au sud un local son propriétaire Abdelwaheb Dorii, à l'est rue hafssyine, à l'ouest la propriété d'autrui et au nord Mohammed al-Ghawali.

Mise à prix : (121434 dinars) après la réduction de 40%ajouter (3541D524) les frais indiqués.

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h00.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consigné le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Kairouan.

2023S00668VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la suite d'une saisie exécutoire immobilière

Créancier poursuivant : la banque quatar national-tunisie en la personne de son représentant juridique sis à la rue cité des sciences ; B.P.320 - 1080 Tunis - cedex qui a désigné son lieu de correspondance le cabinet de son avocat maître Sarbeji Salma avocat à la cour de cassation demeurant à la rue Aboulkacem Echebbi immeuble Alyssa centre bloc B 3ème étage n°306 Sfax.

Débiteur saisi : Wael Krifich demeurant à Sekit Eddayer Sfax et route Saltnia km 5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Sarbeji Salma avocat à la cour de cassation demeurant à la rue Aboulkacem echebbi immeuble Alyssa centre bloc B 3ème étage n°306 sfax.

Description de l'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°122189 Sfax dénommé «abdallah12» sis à Sakiet Eddayer rue dérivée de la ceinture entre sakiet ezzit et sakiet eddayer rue Mokhtar Ezziadi Sfax après magasin (salle

hadriche auparavant) Sfax il s'agit d'un appartement dont l'ouverture du coté nord, immeuble Abdallah dont l'ouverture du coté est, 3ème étage appartement n°6 dont la surface globale est de 90m² contenant un hall et un salon ; une cuisine et trois chambres dont deux contenant terrasse, une salle de bain et un couloir, limité du coté sud et du coté est par une rue, du coté ouest par le reste de l'immeuble et du coté nord par les escaliers de l'immeuble équipé par l'électricité et de l'eau ; elle est en location sans avoir des données sur le loyer ni le locataire.

Mise à prix : quatre vingt et un mille dinars (81.000.000D).

Audience et tribunal de l'adjudication : l'adjudication aura lieu par devant la chambre de saisies immobilière du tribunal de 1ère instance de Sfax le 10/7/2023 à partir de 9 h.

La visite aura lieu tous les jours ouvrables de 10h à 16h.

Pour d'autres renseignements contactez le greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ainsi que le bureau de l'avocat poursuivant Maître Sarbeji Salma.

2023X00704VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mme Chahira Bent Abdessalem Ben Ghalba Epouse Imed Chaker (débitrice hypothécaire), gérant de société, titulaire de la CIN 05248400 y demeurant à : 1) Immeuble Intilaka Bloc A 3ème Etage Sfax. 2) Route de Habena Km 8 Sfax.

2) : Mr Imed Ben Mohamed Chaker (caution hypothécaire), ouvrier dans une société, titulaire de la CIN 01283774 y demeurant à la Route de Habena Km8 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Sonia Ben Hadj

Ali Huissier Notaire sous le n°9896 le 9/02/2023 sur la totalité d'une parcelle du terrain clôturée sise à Route de Habena Km8 Rue Yahya Ben Sultana Sfax d'une superficie totale est de 827 m² où existe une villa qui se compose de véranda sud-est qui mène au hall, salon, séjour et couloir y se trouve 3 chambres, salle de bain et wc et coin réservé pour laver les mains, cuisine sol parterre et parties de ses murs en faïence et le reste couvert de bois y se trouve une fenêtre ouverture est et une porte ouverture sud qui mène à la petite véranda.

La superficie couverte de la villa est de 190 m².

Au coin nord ouest de l'immeuble se trouve une construction secondaire d'une superficie est de 75 m² qui se compose d'un garage ou se trouve coin de repas et armoire murale et citerne et wc et escaliers extérieures qui mènent à la terrasse.

Au coin sud ouest de l'immeuble se trouve une construction pour repos d'une superficie est de 12 m² et jardin qui contient gazon artificiel et un passage clôturé de construction lié au porte sud et porte nord de l'immeuble.

Cet immeuble est équipé d'électricité et eau.

Les limites de l'immeuble du sud entrée dégagée, de l'est Henchi du nord rue Yahya Ben Sultana et de l'ouest Elloumi.

Mise à prix : est fixé à deux cent quarante milles Dinars (240.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40% auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 5.261.546 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 26 juin2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise à la Rue Abou Kacem Echhebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 80.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2023X00725VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Arab Tunisien Bank, société anonyme, RC n°B167001997, représentée par son représentant légal dont le siège social est à la rue Hédi Nouira n°9 Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax. MF 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Nader Ben Abderrahmen Ben Salem Jerbi demeurant à la route El Ain km 6 avenue Bourguiba rue Ali Balhouen n°225 El Ain Sfax.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété qui constitue la totalité de la construction bâtie sur la maison inférieure appartenant à Abderahmene Ben Salem Jerbi, d'une superficie selon l'acte de propriété de 165 m² qui est devenu selon le constat fait par l'expert Jamil Bellaj 112,64m² avec une superficie non couverte à l'ouest d'une superficie de 53,66m², et une parcelle liée à la construction d'une superficie de 34 m².

L'étage supérieur de la construction comprend 2 appartements ;

Un ouvrant sur le nord et l'autre sur le sud, chacun comprend un espace à l'entrée, un salon, un balcon, une chambre, une cuisine, une douche et une toilette.

La propriété est liée à l'électricité et l'eau potable.

L'étage est limité du côté ouest par une entrée d'où son entrée, du sud par héritiers Kolsi, de l'est et du nord par Abderahmene Jerbi.

La propriété est situé à la route El Ain km 6, rue Ali Balhouane dérivant sur l'avenue Habib Bourguiba Sfax.

Mise à prix :

Fixée à cent cinq mille dinars (105.000, 000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignation ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi cinq juillet deux mille vingt trois (5/7/2023) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2023X00728VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître Maimoun BOUZID

Immeuble Bank du sud 4ème étage 3000 Sfax

Créancier saisissant : Société Feten société anonyme

Identifiant unique : 0418559 D

Créancier saisissant : Société Feten société anonyme identifiant domiciliée à la route Saltnia km 3.5 zone industrielle poudrière 2 Sfax.

Partie saisie : Adel Kriaa fabricant de chaussures demeurant au souk sabaghin n°11 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Maimoun Bouzid Immeuble Bank du sud 4ème étage 3000 Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité de la moitié des parts indivises d'un terrain agricole situé à Mezghana délégation Manzel Cheker Sfax limites du terrain : du coté nord voisin Laabidi, coté Est chemin agricole puis voisin, coté Ouest voisin Nasr Chawachi.

Les mesures du terrain : du fond 155 m, du Ouest 63 m, de l'Est 84 m du Nord 73 m puis vers le Fond 24 m puis vers l'ouest 90 m. Surface totale 1 hectare et 1/3 hectare.

Mise à prix : onze mille dinars.

Date et lieux de la vente : mercredi 5 juillet 2023 à la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax 2 sis à la rue Ahmed Aloulou Sfax

Visite du local : elle peut s'effectuer chaque jour au cours des heures du travail.

Conditions de participation : Pour participer à l'enchère il faut cautionner le tiers de la mise à prix ou présenter un chèque certifié pour plus d'informations consulter le cahier des charges au tribunal de première instance Sfax 2 ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

2023X00736VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître Hermassi Rim Avocate

Rue Rachid jabari Immeuble Griri Kasserine 1200

Tél. : 98645169

Mat. Fiscal : 1105714Q/P/000

Partie poursuivante : Jakhlouti Arem Ben Mohamed demeurant à Hussi Elfrid, Kasserine.

Partie saisie : Edhibi Mohamed Lakhdar Ben Hedi demeurant à Hassi Elfrid, Kasserine.

Avocate poursuivante : Maître Hermassi Rim Ben Abdelmajid, Rue Rachid jabari Immeuble Griri Kasserine1200.

Le Terrain soumis à l'adjudication : 1 lot de terrain Agricole sise à essahla hassi elfrid gouvernorat de Kasserine.

Nommée «essakia» d'une superficie 5 Hectares (5hec) et qui contiennent 160 amandiers à l'âge de 3 ans et 80 oliviers à l'âge de 7 ans selon le rapport d'expertise préparé par l'expert Jabbari Abdelaziz.

Mise à prix : trente trois mille cinq cent dinars (33.500d, 000). En plus, les dépenses déterminées par le tribunal le jour de l'audience.

Lieu et date de l'adjudication : Le lundi 10/7/2023 à partir du 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Visite du terrain : Tous les jours de la semaine à partir du 7 heures du matin à 5 heures du soir.

Ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent. En outre, Obtenir les autorisations requises. Pour plus de renseignements, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou l'étude de l'avocate poursuivante.

2023401312VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Cabinet maître Rim Ben Ayada Nouri

91 rue 9 avril 4ème étage bureau B38

La partie poursuivante : Qatar National Bank Tunisia (ex : Tunisian Qatari Bank) société anonyme, immatriculée au registre de commerce ouvert au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B122251996 dont le siège social est situé à Tunis, rue cité des sciences B.P 320-1080 Tunis, cedex.

L'avocat poursuivant : Maître Rim Ben Ayada Nouri, 91 rue 9 avril 4ème étage bureau B32 Tunis.

La partie saisie : La société PERFECT CAR, SARL immatriculée au registre de commerce ouvert auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°B02114112016 dont le siège social situé au 7 bis avenue de Anaba Z.I Ben Arous.

Madame Najla Bent Kacem Ben Mansour Kacem épouse Mondher Ben Amor titulaire de la CIN n°00544500 demeurant à la résidence El Mostakbel Bloc A Appt. 15 Ennasr 1 Ariana.

L'immeuble saisi : L'immeuble situé à 07 bis rue Anaba Zone industrielle Ben Arous d'une contenance de 700m² sur lequel est édifiée une société contient 2 étages, 1er étage contient une grande salle, salle de réception, un magasin, une chambre avec toilette et un atelier, 2ème étage contient une grande salle, une salle pour les grandes réunions, cuisine, 2 toilettes.

Mise à prix : (863.332.000 dinars) frais en sus.

La date et lieu de vente : jeudi le 22/6/2023 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance du Ben Arous.

Visite de l'immeuble se fait chaque jour au temps de travail.

Pour participer aux enchères il faut consigner au moins le 1/3 de la mise à prix sus-indiqué à la trésorerie ou présenter un chèque certifié avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2023401387VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

(Après réduction de 40%)

Maître Fathi El Mouldi

Avocat à la cour de cassation

18, Rue d'Irak Lafayette - Tunis

Tél : 71 844 017

Fax : 71 844 027

Email : elmouldi.fathi@yahoo.com

Matricule fiscal : 186100/E/A/P/000

Poursuivant : Aziza Bent Chebil Nasri, 15 rue des lumières, Ariana Supérieur.

Autre saisie : Abdellaziz Jamoussi, 15 rue des lumières, Ariana Supérieur et domicile élu au 2 bis rue Khourtoum Belvédère (Me Sami Kotti).

Avocat poursuivant : Me Fathi El Mouldi, 18, rue d'Irak, Tunis.

Immeuble saisi (Sa moitié) : T.F 51277 Tunis, sis au 15, rue des lumières - Ariana Supérieure.

Mise à prix : 192.850 ,864 DT, outre les frais (La moitié du prix de l'immeuble).

Date et lieu d'adjudication : Le 10 Juillet 2023, à partir de 9 H du matin, trib. de 1ère instance de l'Ariana.

Visite : Tous les dimanches à partir de 10 h du matin, après concertation.

2023401399VEPA1

Avis aux créanciers

Vente d'un terrain à Chhimet Ouled El Chamekh

STE AFATEL - SARL

Avenue Farhat Hached Essouassi Mahdia

Identifiant unique : 25180D

En exécution de l'ordonnance n°867 rendue du juge commissaire de la faillite du tribunal de première instance de Mahdia le 27/04/2023, le syndic de faillite informe le public qu'il compte mettre en vente un terrain non loti d'une superficie de 384 m² sis sur la route de Chehimet nord délégation Ouled Echamekh Mahdia.

Prix d'ouverture 24.192,000dt après déduction de 10% du prix les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du syndic de faillite dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél 73.221.539, les offres sont acceptées au plus tard lundi 31/7/2023.

2023S00141VEPA2

Faillite

Etablissement Moldi Brahem

Rue Hasen Hosni Abdelwaheb Akouda 4022 Sousse

IU : 0181920 N

N° CNSS : 276435-82

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 n°25214 le 23/11/2016 et de la cour d'appel de Sousse n°64342 du 29/10/2019 décidant la faillite de Mr Moldi Ben Mahmoud Braham, le propriétaire de l'établissement Moldi Brahem, considérant qu'il est en cessation de paiement à partir de 14/6/2013

La nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en qualité de syndic de faillite le 5/5/2023 sous contrôle du juge commissaire à la place de Mr Naouri Bouzgarou.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Bejaoui Sousse Immeuble Cogeb Tower B 7 - Tél : 73 203 045.

2023S00658VEPA2

Clôture de Faillite

STE GENERALE DE NETTOYAGE Imm Mahdia Centre N°11 Mahdia

IU : 1160093V

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 16/5/2023, intégré sous le numéro 12/2023 dans l'affaire de la faillite n°36, le tribunal a décidé de sceller la faillite et de restituer tous les droits aux gérants de la société, Mr Adnan Ben Habib Naifer et Mme Souad Bent Khalifa Toumi.

2023S00659VEPA2

Faillite

SOCIETE FARAH DISTRIBUTION - SOFADIS s.u.a.r.l

Rue Mars Elbhayer Hammam Sousse 4011 Sousse

IU : 0891472L

N° CNSS : 167151-20

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 n°30829 le 28/4/2023 décidant la faillite de la société FARAH DISTRIBUTION - SOFADIS s.u.a.r.l, considérant qu'elle est en cessation de paiement 18 mois avant de soumettre la demande de règlement le 17 février 2020 ainsi que la faillite du gérant Mr Kamel Ben Elhaj Farhat titulaire de la CIN n°03938980.

La nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen en qualité de syndic de faillite sous contrôle du juge commissaire, Mr Farouk Elhani.

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Bejaoui Sousse Immeuble Cogeb Tower B 7 - Tél : 73203045.

2023S00660VEPA2

JONES INTERNATIONAL SARL

Société à responsabilité limitée - Non résidente

Capital social : 2.000 euros

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

IU : 0984161M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30/11/2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, REAS - Tunis le 26/5/2023 sous Qn°M005020 Enrgn°23502343.

Les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation et à l'amiable, et de nommer Monsieur Basile Bouzenad en qualité de liquidateur pour une durée d'une (1) année avec les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est celui de la société.

Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur Monsieur Basile Bouzenad, au siège de la liquidation sis au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous I.U n°0984161 M sous dossier n°2023122115 en date du 29/5/2023.

2023401391VEPA2

Avis aux créanciers

Décision de prorogation de la période d'observation Mourad Ben Mouldi JALELI

Mat Fiscal : 0421785M

Identifiant Unique /RC : A 1263881997

Siège social : Complexe Mouldi Center, Avenue Mohamed Bouazizi Sidi Bouzid

Par décision rendue en date du 16/5/2023 par le Président du tribunal de première instance de Sidi Bouzid dans le cadre de l'affaire n°47 relative à l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit du demandeur Mourad Ben Mouldi JALELI, il a été décidé de proroger la période d'observation pour une durée de trois (3) mois à compter du 24/5/2023.

2023401396VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GARE

Société anonyme

RNE Identifiant unique : N°0002052X

Siège social : 25 Avenue de la Liberté Tunis

Les actionnaires de la société immobilière de La Gare, sont convoqués en assemblée générale le 26 juin 2023 à 9 heures au siège social, ayant comme ordre du jour :

1- Approbation du mode et des délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire

2- Approbation des méthodes comptables adoptées pour l'exercice 2022

3- Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et les comptes de l'exercice 2022

4- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2022

5- Approbation des états financiers pour l'exercice 2022

6- Affectation du résultat de l'exercice 2022

7- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

2023T00545SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UFI Filters North Africa, (S.A)

Sté anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir El Kassaâ II - B.P 108 - 2074 El Mourouj

Matricule Fiscal : 1330922E/A/M/000

R.C : B0210082014

Les actionnaires de la société UFI FILTERS NORTH AFRICA S.A, sont convoqués au siège de l'hôtel RAMADA PLAZA TUNIS Zone Touristique Gammarth pour assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 21 juin 2023 à 11 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2022 ;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Nomination des administrateurs;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2023R01384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOFIMA FILTERS, (S.A)

Sté anonyme

Au capital de 18.557.500 dinars

Siège social : Z.I. Bir El Kassaâ II - B.P 108 - 2074 El Mourouj

Matricule Fiscal : 587782Z/A/M/000

R.C : B139041997

Les actionnaires de la société SOFIMA FILTERS, S.A, sont convoqués au siège de l'hôtel RAMADA PLAZA TUNIS Zone Touristique Gammarth pour assister à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 21 juin 2023 à 10 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2022 ;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2023R01385SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

INSTITUT MEDITERRANEEN DE FORMATION AUX METIERS MARITIMES SA

Société anonyme

Au capital de 2 400 000 Dinars Tunisiens

RNE : 1119287Q/A/M/000

Siège : Port de Radés, Bâtiment OMMP, 2040 Radés

Les actionnaires de la société Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers Maritimes sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, le jeudi 22 juin 2023 à 9h à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

3. Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

8. Questions diverses

9. Pouvoirs pour formalités.

2023R01387SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «Zitouna Tamkeen»

Société anonyme

Capital : 31.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord Ouest (Kheireddine) Les Berges du Lac Nord - 1053

MF : 1432352/G/P/M/000

Identifiant Unique : 1432352G

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Tamkeen sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Lundi 26 Juin 2023 à 9H, au siège de la société sis à : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord Ouest (Kheireddine) Les berges du Lac Nord - 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture du rapport du comité charaïque relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

5. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

7. Lecture du rapport spécial du commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

8. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

9. Fixation des jetons de présence de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023 ;

10. Fixation des jetons de présence des anciens administrateurs au titre des réunions du Conseil d'Administration, Comité des risques et Comité CPAI tenues en mars 2022 ;

11. Nomination d'un membre du Comité de Contrôle Charaïque ;

12. Pouvoirs pour les formalités.

2023R01389SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES ET RESEAUX (SEGOR)

S.A. au capital de 9.750.000 dinars.

Siège social : 14, rue New Delhi 1002 Tunis Belvédère

I.U. : 757384K

M.F. : 757384KAM000

CNSS : 144017-69

Messieurs les actionnaires de la société SEGOR sont convoqués le lundi 26 juin 2023 au siège social de SCET - Tunisie - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis :

1. En Assemblée Générale Ordinaire à 11 H en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022

- Approbation des états financiers de l'exercice 2022

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2. En Assemblée Générale Extraordinaire à 11 H 30, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

2023R01390SANB3

Convocation à l'AGO

Société SOCHEM

(SOUTH CHEMICAL COMPANY)

Capital social : 1.140.000DT

08 Avenue Habib Bourguiba Gabès

MF : 1704793R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société South Chemical Company «SOCHEM» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2023 à 10H du matin, au siège de la société SOCHEM à l'avenue Habib Bourguiba 6000 - Gabès et ce, pour délibérer à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des états financiers au 31/12/2022

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2023R01397SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023

AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES

Société anonyme

Au capital de 750.000 dinars

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - ZI Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : N°0043086J

MF : 043086 J/A/M/000

Matricule CNSS : 22062042

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie Services sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 26 Juin 2023 à 12 heures au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2022,

2. Examen et approbation du rapport des commissaires aux comptes relatif au même exercice,

3. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et répartition des bénéfices,

4. Ratification des conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales,

5. Ratification de la cooptation d'un administrateur,

6. Renouvellement de mandats des administrateurs,

7. Nomination d'un nouvel administrateur,

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

9. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R01403SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 40.937.600 dinars

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - ZI Charguia II - Ariana Aéroport - 2035 Ariana

RNE : 002412 B

MF : 002412 B/A/M/000

Matricule CNSS : 1580490

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 26 Juin 2023, à 10 heures, au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2022,

2. Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,

3. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et répartition des bénéfices,

4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022,

5. Ratification des conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des sociétés commerciales,

6. Ratification de la cooptation d'un administrateur,

7. Renouvellement de mandats des administrateurs,

8. Nomination d'un nouvel administrateur,

9. Régularisation du mandat d'un administrateur,

10. Nomination d'un co-commissaire aux comptes,

11. Fixation du montant des jetons de présence,

12. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R01404SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGROMED S.A

IMMEUBLE SARRA, BV PRINCIPAL, 2ème étage, 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0539745A

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 23/6/2023 à 11H au bâtiment sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2022.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2022.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2022.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Désignation du commissaire aux comptes.

9) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au bâtiment sis au GP 1 Km 12 Ezzahra.

2023R01430SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023

Société POLY-SIEGES

Société anonyme

Au capital de 1 111 500 dinars

Siège social : Roule de Tunis - Km 11 Sousse

Identifiant unique : 001 0452G

MF : 0010452 GAM 000

N° d'enregistrement du dépôt au RNE : 20231217669

Les actionnaires de la société Poly-Sièges sont convoqués à l'assemblée

générale ordinaire qui se tiendra le lundi 26 Juin 2023 à 11 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Examen des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions et engagements prévus par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration;

- Questions diverses.

2023S00655SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023

SOCIETE HOTELIERE SUN BEACH

HOTEL ROYAL KENZ

Société anonyme

Au capital de 5 199 270 dinars

Siège social : Route Touristique Jinen El Kantaoui Hammam Sousse

Identifiant unique : 0047344A

N° d'enregistrement du dépôt au RNE : 20231217689

MF : 0047344 AAM 000

Les actionnaires de la société hôtelière SUN BEACH - Hôtel ROYAL KENZ sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 27 Juin 2023 à 11 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Examen des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions et engagements prévus par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

- Questions diverses.

2023S00656SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22 Juin 2023

GENIE DU COMPOSITE ETUDE ET REALISATION «GCER»

Société anonyme

Au capital de 9 600 000 Dinars

Siège social : Route de Thrayet, Ksibet - Sousse

RC N° : B126722001

M.F : 761543 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Génie du Composite Etude Et Réalisation sont convoqués à l'assemblée générale Ordinaire, le jeudi 22 juin 2023 à 10H au siège social de la société, sise à la route de Thrayet, Ksibet - Sousse en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil et les rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos 2022.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Questions diverses.

2023S00661SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Boissons du Centre

Société anonyme

Au capital de : 1 085 800 DT

Siège social : Route de Monastir - Sidi Abdelhamid, Sousse

I.U : 010426E/A/M/000

CNSS : 33944-91

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons du Centre, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 21 juin 2023 à 10 h 30 au siège social de la société, sis à Sidi Abdelhamid - Sousse, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3) Approbation des états financiers et des rapports de l'exercice 2022.

4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2022.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Fixation des jetons de présence.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023S00662SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE LE MARABOUT

Société anonyme

Au capital de 2 790.000 dinars

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 - Sousse

R.N.E : 0004724Z

M.F : 0004724 Z A M 000

Messieurs, Mesdames et Chers Actionnaires, Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 22 juin 2023 à 9 h 30 au siège social de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1) Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022 établi par le conseil d'Administration;

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 et approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

3) Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

4) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant et approbation des conventions réglementées relevant des attributions de l'assemblée générale ordinaire;

5) Jetons de présence alloués aux membres du conseil (et rémunération des membres du comité permanent d'audit) ;

6) Quitus aux administrateurs et au président directeur général;

7) Renouvellement du mandant du commissaire aux comptes;

8) Questions diverses;

9) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2023S00663SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX

"SO.R.I.T.S"

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El-Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Identifiant unique : 0004165 P

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 26 juin 2023 à dix heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre du même exercice.

3/ Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022 et du rapport du Conseil d'Administration au titre du même exercice.

4/ Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

5/ Nomination du conseil d'administration pour les années 2023-2024-2025.

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7/ Jetons de présence.

8/ Questions diverses.

2023X00723SANB3

Convocation

SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES

"SIFCOL"

S.A. au capital de 1.440.000 dinars

Route de Gabès Km 2 - Sfax

Identifiant Unique : 004091 N

Les actionnaires de la SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "SIFCOL" sont priés d'assister au siège Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) sis à la Route Gremda km 4.5 Sfax (devant la salle des fêtes Shahrazed) le Samedi 24 Juin 2023 à dix heures 30 minutes (10h 30) du matin à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de la société pendant l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports spécial et général du commissaire aux comptes au titre du même exercice;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Affectation du résultat et distribution de dividendes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs;

- Rectification de la résolution n°6 du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire n°21 du 25 Juin 2022 relative à la fixation du montant des jetons de présence;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Désignation du commissaire aux comptes;

- Désignation des administrateurs;

- Questions diverses.

Pour ceux qui le souhaitent, les candidatures pour l'élection des membres du Conseil d'administration doivent être déposées par écrit au siège social de la société contre décharge au plus tard le 17 juin 2023 à midi.

2023X00727SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Les Ateliers Mécanique de Précision «AMECAP»

SA au capital de 5 000 000 D

Siège social : Rte de Gabès Km 1.5 Rue Ibn Hythem Sfax

MF : 045499 LAM

Messieurs les actionnaires de la société les Ateliers Mécaniques de Précision «AMECAP» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le samedi 24 Juin 2023 à 10 H du matin et suivant au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022

- Lecture du rapport général sur les états financiers individuels et consolidés et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

- Approbation éventuelle des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022

- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat.

2023X00732SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société North American Private University Business

SA au capital de : 2 120 000 Dinars

Siège social : Route Mharza km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 1293035/V

Les actionnaires de la société North American Private University Business SA, sont convoqués le lundi 26 juin 2023, au nouveau siège social de la société sis à la route de Tunis km 10 Cité El Ons Sfax en vue de participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2022 qui aura lieu à dix heures du matin en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022;

3) Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022;

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2022;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 (nouveau) et 475 du code des sociétés commerciales;

7) Information de l'occupation de postes de direction dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

8) Quitus aux membres du conseil et au Président Directeur Général;

9) Attribution des jetons de présence;

10) Questions diverses;

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires dans les délais réglementaires, au siège social, tous les documents prévus par la loi afférents à la tenue de l'assemblée.

2023X00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TECHNO-LOGIKA

Société anonyme

Au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : Avenue Fattouma Bourguiba, résidence Tej Ezzahta, bureau n°23 la Soukra

Identifiant Unique : 0961537B

Messieurs les actionnaires de la société TECHNO-LOGIKA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 23 juin 2023 à 9 heures au bureau de la société ATD SICAR sis à la Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des délais et des formalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire ;

2. Lecture des états financiers et le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice 2022

4. Approbation des états financiers et le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Affectation s'il y a lieu des résultats ;

8. Fixation des jetons de présence ;

9. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

11. Pouvoirs pour formalités.

2023401380SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Société de Développement Economique de Sidi Bouzid Société anonyme

Au capital de 4.905.000 dinars

Siège social : Imm de l'entreprise avenue H. Bourguiba Sidi Bouzid

IU : 1206723C

Messieurs les actionnaires de la Société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 21 juin 2023 à 10h30 min à la salle de réunions de l'hôtel Marco-polo Hammamet Sud, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2022.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers clos le 31/12/2022.

4) Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6) Déterminer la nouvelle composition du conseil d'administration de la société pour les années 2023-2024-2025.

7) Renouveler les fonctions du commissaire actuel ou nommer un nouveau commissaire à la société.

8) Quitus aux administrateurs

9) Fixation du montant des jetons de présence

10) Convocation du Conseil d'administration pour se réunir afin de délibérer sur la nomination du Président Directeur Général et déterminer ses fonctions et sa rémunération

11) Pouvoirs pour formalités.

2023401382SANB3

SOCIETE AIN FAOUARA MERIEM

Société anonyme

Au capital social : 1 300 000 DT

Siège social : Colisée Soula Esc. C - 2ème étage 2092 Manar II - Tunis - Tunisie

Objet :

1/ Convocation à l'AGO le jeudi 15 juin 2023 à 10h à la SEPFAG Colisée Soula.

Ordre du jour :

- Approbation des états financiers 2015/2016; 2016/2017 et 2017/2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

2/ Convocation à l'AGE le jeudi 15 juin 2023 à 11 h à la SEFAG Colisée Soula.

Ordre du jour :

- Discuter la situation financière de la Sté Ain Faouara et la déclarer au Ministère de l'Industrie comme société en difficultés.

- Déclarer la société en état de cessation de payement.

2023401384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 5/7/2023

Mediterranean School of Business «MSB» S.A - Université Privée.

SA au capital de 4 825 000 Dinars

RNE : 0818400F

Siège social : Les Jardins du Lac 2

Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean School of Business «MSB» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 5/7/2023 à 11h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2022.

2- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2022.

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs, au Président du conseil et au Directeur Générale au titre de l'exercice 2022.

7- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2023-2024 et 2025.

9- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024 et 2025.

10- Questions diverses.

11- Pouvoirs pour formalités.

2023401392SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SKANAGRO

In Nature and People, we Trust

Société SKANAGRO S.A

Siège social : Zone Industrielle 2, Bouarada 6180 - Siliana- Tunisie

MF : 1251739R/A/M/000

Identifiant unique : 1251739R

Les actionnaires de la société SKANAGRO SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Juin 2023, à 10 heures au siège de la société SKANAGRO sis à la zone industrielle 2 Bouarada 6180 Siliana et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des conventions conclues au titre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciale

4- Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2022.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022.

7- Pouvoir pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2023401394SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTUPA S.A

SOCIETE TUNISIENNE DE PANSEMENT

Société anonyme

Au capital de 6.550.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant Unique : 0002494W

Le Conseil d'administration, de la Société SOTUPA S.A, sise au 52, Rue 8601, Z.I La Charguia 1, Tunis, Identifiant Unique n°0002494W, convoque les Actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire, au Siège de la Société, le jeudi 22 Juin 2023 à 10 H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2022;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

- Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

- Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022;

- Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Approbation des conventions réglementées en vertu de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Questions diverses; et

- Pouvoirs en vue des formalités.

2023401398SANB3

Convocation

«SOFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000,000 Dinars

Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RNE : 022700S

MF : 022700S/A/M/000

CNSS : 107306-24

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOFAM S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le Lundi 10 juillet 2023, à 13 heures, au siège de la Société « CHANTELLE S.A.» sis au 8-10; rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise en conformité avec l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Réduction du capital social de la société.

2023401400SANB3

Convocation

"SOTUFAM S.A"

Société anonyme

Au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425 E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOTUFAM S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 10 juillet 2023, à 11 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise en conformité avec l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Augmentation du capital social de la société.

2023401401SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22 Juin 2023

Société TUNISIE SUCRE

S.A au capital de 50.000.000 Euro

Siége social : Parc d'activités Economiques de Bizerte 7000 Bizerte

MF : 1019943TAM000

Messieurs les Actionnaires de la société TUNISIE SUCRE sont invités à assister à l'assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le Jeudi 22 Juin 2023 à 10h du matin au siége social de la société Tunisie Sucre sis au Parc d'activités Economique de Bizerte pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2021

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif l'exercice 2021.

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2021

6. Affectation des résultats.

7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

8. Quitus aux administrateurs.

9. Fixation de jetons de présence.

10. Délégation de pouvoirs.

2023401402SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023

Société SMVDA Dar El Bidha

Société anonyme

Au capital de 1.200.000 dinars

Matricule Fiscal : 0022471Z

Siège social : Rue Abi zamaa Albalaoui, Kairouan Nord, 3111 Kairouan

Messieurs les actionnaires de la Société «SMVDA Dar El Bidha» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 20 juin 2023 à 10h au 14 rue du Tissage Z.I. Ksar Said, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023401404SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE ET DE SERVICE AGRICOLE

"LES VIGNERONS D'AMILCAR"

Société Mutuelle

Au capital social de 100 000 Dinars

MF : 1741423A

Siège social : El GOBBA - Beni Khalled - Nabeul

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle de Base et de Service Agricole «LES VIGNERONS D'AMILCAR» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 17 juin 2023 à 10h au siège social de la société sis à El Gobba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport annuel de gestion des exercices 2021 et 2022

2. Examen des états financiers des exercices 2021 et 2022

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2021 et 2022

4. Approbations, le cas échéant, du rapport de gestion et des états financiers des exercices 2021 et 2022

5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion des exercices 2021 et 2022

6. Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022

7. Approbation du règlement intérieur de la société

8. Rectification de l'erreur mentionnée dans le PV de l'AGC du 20 octobre 2021 au point relatif à la nomination du commissaire aux comptes

9. Accepter les nouveaux adhérents

10. Fixation de la prime de présence de l'année 2023 et octroi des privilèges pour des membres du conseil

11. Renouvellement du tiers du conseil d'administration.

NB : Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la Société à partir du huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

2023R01383SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles «PODINO»

Capital social : 28000 dinars

Siège social : Jallouli Faris Dar Chaabene El Fehri

Matricule fiscal : N°1570456 J/N/N/000

Le conseil d'administration de la société convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire le Mercredi 21 Juin 2023 à 9 h 30 mn en réponse au premier appel au siège de la société agricole frères Ataya Safa l'aviculture à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du siège social.

2023R01386SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Zeineb Cherif ép Tarek Allani, titulaire de la CIN n°07518945, pour le compte de son marie feu Tarek Allani, titulaire de la CIN n°02024342, déclare la perte de l'acte de propriété n°11/20483 objet du titre foncier n°53327 Kairouan sis à délégation Chebika Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Kairouan sous n°1062 le 24/5/2023.

2023S00657DIVD2

Avis

Monsieur Makni Nabil Ben Taieb annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 5400 mètres carrés situé à la Route Attaya Masreb Boujmel Mil 18 Sfax qui était fait le 14 mai 2000 enregistré le 22 mai 2000 n°M040925 à l'attestation de deux notaires Mohamed Maamoun Karray et Mohamed Hammami il a perdu l'acte de vente et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed, notaire à Sfax à son Bureau situé au 67 rue Sidi Belhsan Ancienne Médina

Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2023X00724DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Il est porté à la connaissance du public que M Abdelwahab Chaari a perdu son titre de propriété de sa boutique sise à la route manzel chaker km 4 Sfax acte notarié daté du 8/4/1993 dressé par les notaires Maaloul Ahmed et Koubaa Ridha et il veut extraire une copie tenant lieu et place de l'original par l'intermédiaire du notaire Moncef Bouaziz et chaque offesant doit se manifester dans un délai de 30 jours à son bureau sis à la rue des notaires Sfax.

2023X00726DIVD2

Avis

Madame Soumaya Kammoun déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété de sa mère Asma Khemakhem d'un terrain de 402 m² sise à la route Habena km 7 Sfax objet de partage du 14/10/2005 acte notarié de Mohamed Ben Mohamed Mzid et son père Mohamed d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2023X00731DIVD2

Rectificatifs

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES

S.A au capital de 81 682 202 DT

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia - 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique : 492586 Z/A/M/000

CNSS : 50/187163

Annonce N°2023401325SANB3 parue au JORT n°63 du 26/5/2023 Page Français 1346

Rectif

Lire : Augmentation de capital par incorporation de réserves.

Au lieu : Augmentation de capital par incorporation de réserves et de résultats reportés.

2023401390RECZ9